

Conditions et procédures d'admission 2026 aux études de Bachelor

Synthèse

I. DÉLAI D'INSCRIPTION

Lundi 2 mars 2026 à 17h00 (heure suisse)

II. PRÉREQUIS

Titre	Langue
Diplôme du secondaire II déjà obtenu ou en voie d'obtention avant le 1er septembre 2026 ¹ . Ou titre étranger équivalent	Français ² , niveau B2

III. TAXE D'INSCRIPTION

CHF 150.- par programme payable à l'inscription en ligne.

1 programme = 150.- CHF / 2 programmes = 300 CHF

IV. 3 ÉTAPES D'INSCRIPTION

1. Demande d'accès au formulaire d'inscription

Faites une demande d'accès au formulaire d'inscription en ligne sur le lien de la page : [Admissions 2026](#).

→ Les codes d'accès sont envoyés par email dans les 24 heures.

2. Remplir le formulaire d'inscription

Complétez le formulaire avec les copies de vos diplômes et expériences (acquises ou en cours), puis procédez au paiement de la taxe d'inscription.

→ Vous recevrez immédiatement un lien vers la plateforme Switch par email.

3. Téléverser le dossier personnel

Cliquer sur le lien reçu permet d'accéder sans identification ni inscription préalable à la plateforme Switch pour téléverser votre dossier personnel.

¹ Pour les demandes d'admission sans les titres de formation requis ou les demandes d'admission directe en deuxième ou troisième année de Bachelor, veuillez consulter le document des conditions spéciales sur [le site des admissions](#).

² Attestation de niveau requise pour les personnes dont le diplôme n'a pas été obtenu dans une institution francophone.

→ [Pour les concours en design uniquement](#) : ajoutez également l'épreuve de création (disponible dès le 20 février).

V. DOSSIER PERSONNEL À CONSTITUER ET A TELEVERSER SUR SWITCH

1. Curriculum vitae en français
2. Portrait en quelques questions en français [>Lien ici<](#)
3. Vidéo de présentation en français (90 secondes maximum)
4. Portfolio de travaux personnels
5. [Pour les concours des filières Design](#) > Épreuve de création disponible sur [le site des admissions](#) le 20 février 2026.
6. [Pour le concours du Bachelor en cinéma](#) > Un court film en 3 plans, d'une durée de 5 minutes maximum.

VI. DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les admissions se font par un concours en deux tours, spécifique à chaque formation.

1^{er} tour : examen et évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x.

2^{ème} tour : entretien individuel pour les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du 1^{er} tour.

VII. RÉSULTATS

Les résultats du 1^{er} tour et du 2^{ème} tour du concours d'admission seront affichés sur le portail de candidature créé pour chaque candidat-e-x lors de l'inscription ³. Les dates de publication sont mentionnées ci-dessous.

VIII. CALENDRIER

Lundi 17 novembre 2025	Ouverture des inscriptions
Vendredi 20 février 2026	Pour les filières en Design uniquement : à 10h, mise en ligne de l'épreuve de création sur le site de la HEAD – Genève
Lundi 2 mars 2026	Délai d'inscription
Vendredi 27 mars 2026	Annonce des résultats du 1 ^{er} tour sur le portail
20-24 avril 2026	Entretiens du 2 ^{ème} tour
Jeudi 7 mai 2026	Annonce des résultats du 2 ^{ème} tour sur le portail
Dimanche 31 mai 2026	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Lundi 31 août 2026	Délai pour la soumission de l'attestation de français (si requise)
Dimanche 1 ^{er} sept 2026	Délai de soumission de l'obtention du titre d'accès au Bachelor

³ Il n'y aura pas de communication par courrier postal (sauf sur demande écrite).

Procédure détaillée

I. INSCRIPTIONS

Les candidat-e-x-s doivent s'inscrire en ligne jusqu'au **lundi 2 mars 2026** à 17h00 CEST (heure suisse) sur [le site des admissions](#). Seules les candidatures dûment remplies et soumises dans les délais sont prises en considération. **Aucune candidature ne pourra être soumise et acceptée après ce délai.**

→ Il est possible de s'inscrire à deux formations au maximum. Les candidat-e-x-s inscrit-e-x-s à deux formations doivent passer le concours spécifique de chacune des deux formations. La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.

→ Chaque candidat-e-x a droit à trois essais au total⁴.

Trois étapes pour l'inscription

1. L'inscription se fait en ligne sur [le site des admissions](#). Un code d'accès est envoyé par email dans les 24 heures.

→ Merci de conserver ces identifiants qui seront utiles pour la connexion au portail de candidature.

→ Nous recommandons d'entamer les démarches plusieurs jours à l'avance pour garantir la soumission de la candidature à temps, en raison de ce délai entre la demande d'accès au formulaire d'inscription et la réception des codes d'accès.

2. Le formulaire d'inscription doit être rempli en complétant les données personnelles ainsi qu'en téléversant les diplômes et attestations requises donnant accès aux études de Bachelor à la HEAD – Genève :

→ Documents à transmettre dans le formulaire d'inscription :

Arts visuels Cinéma	Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design bijou et accessoires (y compris Chaire en design horloger)
– Diplôme de fin d'études secondaire et relevé de notes final	– Diplôme de fin d'études secondaire et la preuve d'une année à plein temps de pratique professionnelle réussie dans le domaine visé (préparatoire, stage, emploi) – Si l'année de diplôme, de préparatoire ou de stage est en cours, il faut une attestation d'études/de stage récente prouvant que les études/le stage sont en cours. En cas d'admission, le diplôme et l'attestation de réussite de la préparatoire ou de fin de stage seront demandés

⁴ Si un-e-x candidat-e-x s'inscrit à deux concours durant une année donnée, cette double candidature la même année compte comme un essai.

→ Le formulaire se clôt sur le paiement de la taxe d'inscription.

→ Une fois cette étape complétée, vous recevrez immédiatement, par email, un code d'accès à la plateforme Switch, sur laquelle vous devrez téléverser votre dossier personnel de candidature.

3. Le dossier personnel doit être téléversé sur la plateforme Switch.

→ Le lien vers la plateforme Switch vous est envoyé par email immédiatement une fois le formulaire d'inscription validé. Merci de contrôler les spams / courriers indésirables.

→ Voir le **point IV**. ci-dessous pour le contenu à téléverser.

II. PRÉREQUIS

Titres

Les candidat-e-x-s doivent avoir un diplôme du secondaire II figurant sur la liste suivante ou être en mesure d'obtenir ce diplôme avant le 1er septembre 2026. Il est de la responsabilité des candidat-e-x-s de prouver que les conditions d'admission sont remplies.

Pour vérifier les diplômes reconnus, le site >[Swissuniversities par pays](#)< vous renseigne

Arts visuels Cinéma	Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design bijou et accessoires (y compris Chaire en design horloger)
– Maturité gymnasiale	– Maturité gymnasiale et une année d'expérience professionnelle en design dans le domaine visé*
– Maturité professionnelle	– Maturité professionnelle avec CFC spécifique au domaine visé
	– Maturité + classe préparatoire ou passerelle / propédeutique
– Maturité spécialisée	– Maturité spécialisée arts et design
– Titre étranger équivalent (voir Swissuniversities par pays)	– Titre étranger équivalent et une année d'expérience professionnelle dans le domaine visé*
– Autres titres jugés équivalents	– Autres titres jugés équivalents et une année d'expérience professionnelle dans le domaine visé*

* Cette expérience doit être effectuée en amont sous la forme d'une année d'études en classe préparatoire à plein temps dans le domaine visé, ou d'un stage en entreprise pendant 9 mois au minimum à plein temps dans le lieu/pays du choix du/de la candidat-e-x. La HEAD – Genève n'émet pas de recommandations.

→ En cas de doute, le Bureau des admissions de la HEAD – Genève se tient à la disposition des candidat-e-x-s par email (admission.head@hesge.ch) pour leur indiquer si leur titre peut être jugé équivalent et/ou si leur expérience professionnelle remplit les conditions requises.

Langue

Les études de Bachelor à la HEAD – Genève sont en français.

→ Les candidat-e-x-s admis-e-x-s, dont le titre (voir point II. ci-dessus) n'a pas été émis par une institution francophone doivent soumettre d'ici au **31 août** une attestation d'aptitudes linguistiques en français de niveau B2, selon [l'échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues](#). Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.

→ Si les personnes admises ne soumettent pas l'attestation d'aptitudes linguistiques en français d'ici au 31 août, l'offre d'admission devient aussitôt caduque.

→ Les candidat-e-x-s titulaires d'un titre du secondaire II (voir ci-dessus) d'un canton suisse-allemanique ou du Tessin et comportant comme branche le français, et les candidat-e-x-s titulaires d'un titre de niveau tertiaire A (Bachelor ou titre jugé équivalent d'au moins 180 crédits ECTS) dont la langue officielle d'enseignement est le français sont dispensé-e-x-s de l'obligation de fournir cette attestation linguistique.

III. TAXE

Une taxe d'inscription de CHF 150.- par programme est exigée. En cas d'inscription à deux programmes, la somme de CHF 300.- devra être payée.

Les candidat-e-x-s peuvent soit régler la taxe en ligne, soit téléverser une preuve de paiement à la fin du formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable même si la candidature est jugée inéligible à l'étape de vérification des prérequis (voir point II. ci-dessus).

IV. DOSSIER PERSONNEL

Le dossier personnel de chaque candidat-e-x doit être téléversé sur la plateforme Switch d'ici au **lundi 2 mars 2026**. Le lien est envoyé immédiatement après le paiement et la validation du formulaire d'inscription. Attention à bien vérifier les courriers indésirables / spams de votre boîte mail.

Le dossier personnel à téléverser sur Switch comprend les éléments suivants :

1. Un curriculum vitae en français
2. Un portrait en quelques questions en français – veuillez télécharger et remplir [ce document](#)
3. Une courte vidéo de présentation en français (de 90 secondes maximum) au contenu laissé à la libre imagination des candidat-e-x-s

4. Un portfolio constitué de travaux personnels :

Toutes les composantes du dossier personnel doivent être soumises sous la forme d'un seul fichier PDF, clairement organisé conformément au modèle à télécharger [ici](#) et d'un poids total maximal de 50 MB.

[Lien](#) pour fusionner des fichiers PDF en ligne | [Lien](#) pour compresser un fichier PDF en ligne

Ce fichier PDF unique comprend des éléments textuels et visuels (textes, photos, dessins, schémas, plans, etc.). Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram doivent être mentionnés sous forme de liens. Les vidéos (ou extraits), d'une durée maximale de 10 minutes, doivent également être fournis sous forme de liens YouTube ou Vimeo (avec identifiant et mot de passe si nécessaire). Aucun fichier audio-visuel ne peut être téléversé sur la plateforme Switch. **Les candidat-e-x-s qui ne respectent pas ces consignes formelles peuvent être disqualifié-e-x-s.** Les dossiers des candidat-e-x-s sont effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.

Arts visuels	Cinéma	Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design bijou et accessoires (y compris Chaire en design horloger)
Dessins, cahiers de recherche, photographies, collages, textes, productions vidéo ou numériques Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible, permettant de comprendre ce qui les intéresse et les motive.	Les films ou esquisses de films personnels réalisés, ainsi que les éventuels scénarios ou traitements non tournés Tout autre élément jugé utile à la compréhension du travail (storyboards, dessins, notes, photographies, collages, textes, podcasts, productions digitales, etc.)	Dessins, cahiers de recherche, photographies, descriptions de projets, textes, collages, productions vidéo ou numériques, maquettes, prototypes, objets. Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible, permettant de comprendre ce qui les intéresse et les motive.

5. [Pour les concours des filières Design](#) > une épreuve de création à réaliser à distance :

- Architecture d'intérieur
- Design mode
- Design bijou et accessoires
- Communication visuelle
- Illustration

Les instructions pour l'épreuve de création seront communiquées sur [le site des admissions](#) le **20 février 2026 à 10h.**

Il n'y a pas d'épreuve de création pour les candidatures aux concours en Arts visuels et Cinéma.

6. [Pour le concours du Bachelor en cinéma](#) > La réalisation libre d'un court film composé de trois plans, d'une durée totale de 5 minutes maximum. Le film en trois plans est une séquence composée de trois prises de vue (ou trois axes caméra) montées dans l'ordre de votre choix. Racontez une émotion, une tension, une histoire ; laissez parler votre sens du rythme, de la lumière et du cadre.

V. DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les admissions aux études de Bachelor se font par un concours organisé en deux tours. Le concours est spécifique à chaque formation.

1^{er} tour

Le 1^{er} tour du concours consiste en l'examen et l'évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x par une commission d'enseignant-e-x-s.

Critères d'évaluation du 1^{er} tour

Au 1^{er} tour du concours, les dossiers personnels des candidat-e-x-s sont évalués sur la base des critères suivants :

1. Potentiel créatif et imaginatif – jugé sur la base de l'épreuve de création (concours en design uniquement)
2. Pertinence des savoir-faire pour le domaine visé – jugée sur la base du portfolio
3. Motivation et maturité – évaluées sur la base de la vidéo de présentation et du portrait en quelques questions
4. Adéquation entre développement artistique/de design et niveau de la formation visée – évaluée sur la base de l'ensemble du dossier

Les critères 1 (si applicable) et 2 sont déterminants. Le critère 3 permet d'appuyer l'évaluation générale mais ne constitue pas la base principale du jugement. Le critère 4 est d'ordre général et vise à identifier les candidatures de personnes insuffisamment préparées ou surqualifiées pour la formation visée.

Annnonce des sélections

Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par un email qu'une publication de la décision du 1^{er} tour a été déposée sur leur portail de candidature **à la fin du mois de mars 2026**.

→ Pour les personnes retenues à l'issue du 1^{er} tour, un email les invitant à l'entretien leur sera envoyé.

2^{ème} tour

Le 2^{ème} tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du 1^{er} tour sont invité-e-x-s par email.

Les entretiens ont lieu **du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026**.

→ Ces entretiens ont obligatoirement lieu en français.

→ Ces entretiens ont lieu en présentiel à la HEAD – Genève pour les candidat-e-x-s dont l'adresse est en Suisse ou en région Rhône-Alpes sauf force majeure. Les autres candidat-e-x-s ont la possibilité de choisir entre un entretien à la HEAD – Genève et un entretien en visioconférence. Ce souhait doit être précisé lors de l'inscription. Une fois le mode d'entretien communiqué sur le formulaire électronique, celui-ci ne peut plus être modifié, sauf cas de force majeure.

Il est attendu des candidat-e-x-s qu'ils-elles débutent l'entretien par une présentation de 8 minutes environ, dans laquelle ils-elles donnent des clés de lecture sur leur portfolio et exposent leur motivation pour la formation visée.

Pour les concours des filières Design > La proposition des candidat-e-x-s pour l'épreuve de création sera également abordée lors de l'entretien.

Pour le concours du Bachelor en cinéma > L'entretien comporte également un exercice à réaliser au moment de l'entretien (visionnement d'un court extrait de film et commentaire oral).

Critères d'évaluation du 2^{ème} tour

Dans le cadre de l'entretien, qui constitue le 2^{ème} du concours, les candidatures sont évaluées sur la base des critères suivants :

1. Compétences créatives – en particulier :
 - Pour l'épreuve de création (si applicable) : degré de compréhension de la demande, potentiel créatif et imaginatif et capacité réflexive
 - Pour le portfolio : pertinence des savoir-faire, caractère exploratoire de la démarche, capacité à choisir un ensemble cohérent de travaux et à expliciter ces choix
2. Compétences langagières et conceptuelles : capacité d'expression orale, aptitude à problématiser le travail plastique
3. Profil et motivation : degré de motivation, pertinence des intérêts, capacité d'écoute et de dialogue

Le critère 1 est déterminant. Les critères 2 et 3 permettent d'appuyer l'évaluation générale mais ne constituent pas la base principale du jugement.

Annnonce des admissions

Le **jeudi 7 mai 2026**, les résultats finaux du 2^{ème} tour du concours seront publiés sur le portail de candidature. Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par un email qu'une publication des résultats a été déposée sur leur portail de candidature.

VI. RESULTATS

Les résultats des différentes étapes du concours d'admission sont publiés sur le portail de candidature.

→ L'accès au portail se fait par ce lien : <https://age.hes-so.ch/> > **Login Local** et la connexion avec le même identifiant et mot de passe que pour votre formulaire d'inscription. **Merci de conserver le mail reçu initialement.**

Les décisions rendues par la HEAD – Genève à l'issue du 1^{er} et/ou du 2^{ème} tour du concours d'admission seront communiquées via ce portail. Aucune décision ne sera donnée par email ou téléphone.

→ Seul un email vous informant qu'une publication de la décision a été déposée sur votre portail de candidature sera envoyé à l'adresse email fournie lors de votre inscription⁵.

→ Si vous souhaitez recevoir les décisions par courrier postal, veuillez envoyer un email à : admission.head@hesge.ch avec pour objet "Réponse admission" en précisant l'adresse postale à laquelle les décisions doivent être envoyées.

⁵ Il n'y aura pas de communication par courrier postal (sauf sur demande écrite).

Les candidat-e-x-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le **31 mai 2026**.

→ L'admission est valable uniquement pour l'année académique 2026-2027 et ne peut pas être reportée.

→ L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention des titres requis et à la soumission de l'attestation d'aptitudes linguistiques si celle-ci est requise (voir point II. ci-dessus).

VII. CALENDRIER

Lundi 17 novembre 2025	Ouverture des inscriptions
Vendredi 20 février 2026	Pour les filières en Design uniquement : à 10h mise en ligne de l'épreuve de création sur le site de la HEAD – Genève
Lundi 2 mars 2026	Délai d'inscription
Vendredi 27 mars 2026	Annonce des résultats du 1^{er} tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total > si la réponse est oui, vous recevrez par email une date et une heure d'entretien pour le 2^{ème} tour
20-24 avril 2026	Entretiens du 2 ^e tour
Jeudi 7 mai 2026	Annonce des résultats du 2^e tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total > si la réponse est « en liste d'attente », nous vous contacterons entre le 1^{er} juin et le 31 août 2026 si une place se libère > si la réponse est oui, vous êtes admis-e-x à la HEAD – Genève pour la rentrée 2026
Dimanche 31 mai 2026	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Lundi 31 août 2026	Délai pour la soumission de l'attestation de français (si requise)
Dimanche 1 ^{er} septembre 2026	Délai de soumission par email de la preuve de l'obtention du titre donnant accès au niveau de Bachelor (pour les candidat-e-x-s qui étaient en cours d'études pendant les admissions.